

PROJET D'APPUI À LA MOBILITÉ URBAINE DURABLE EN TUNISIE



وزارة النقل

COÛT GLOBAL DU PROJET 440 M DT
BESOIN EN FINANCEMENT 328 M DT

Ce projet contribue, à l'horizon de 2030,
à diminuer de 12 % les émissions des GES
dus à la mobilité urbaine des passagers soit
une réduction de 340,000 tCO₂ sur 10 ans.

Elaboré avec l'appui du Ministère de l'Environnement
(UGPO-CC), du NDC Partnership et de la GIZ.



وزارة البيئة
Ministère de l'Environnement



UGPO-CC

NDC
PARTNERSHIP

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En préparation de la Conférence Internationale de l'Investissement pour la mise en oeuvre de la CDN, Tunis 25-26 Mai 2023.



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise la mise en œuvre des actions programmées dans la Politique Nationale de Mobilité Urbaine Durable et a pour objectifs de :

- * Stabiliser, voire réduire, la part modale du transport automobile dans les agglomérations tunisiennes, augmenter à 80% la part de la population urbaine qui a un accès facile au transport public,
- * Réduire de 12% les émissions de CO₂ dues au transport urbain,
- * Réduire la mortalité routière en ville de 50%,
- * Améliorer considérablement la qualité de l'air.

CONTEXTE

La mobilité urbaine est aujourd'hui un secteur clé pour réaliser les objectifs climatiques de la Tunisie à l'horizon 2030 (CDN actualisée en 2021).

Selon la CDN actualisée, le secteur des transports contribue à hauteur de 37% dans les réductions d'émissions prévues dues à l'efficacité énergétique sur la période 2021-2030, principalement grâce à l'organisation des déplacements urbains dans les grandes villes ainsi qu'à l'introduction progressive de la mobilité électrique.

Le Gouvernement tunisien, avec l'appui de l'AFD et la GIZ, a démarré en 2018 une étude sur le développement d'une Politique Nationale de la Mobilité urbaine durable (PNMU). La PNMU a été validée par un Conseil Ministériel Restreint le 7 mai 2020.



LES COMPOSANTES DU PROJET

* Création d'une nouvelle gouvernance (aux niveaux central et local)

* Mise en place de mécanismes de financement pour la mobilité urbaine

* Augmentation de la part du transport public

* Développement de la mobilité électrique et de l'utilisation des modes actifs (Vélo et marche à pied)

* Intégration du transport multimodal dans les zones urbaines

* Intégration des solutions numériques dans le système de la mobilité urbaine



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

- * Le projet touchera toutes les Communes et agglomérations de plus de 100 000 habitants,
- * Améliora le service de transport et la qualité de vie des habitants déconnectés principalement la population de la classe moyenne.

MATURITÉ DU PROJET

- * Les premières études sont réalisées entre 2018 et 2020.
- * Les axes stratégiques et le plan d'action sont validés par le conseil des ministres en Mai 2020
- * Les études approfondies concernant les axes de la gouvernance et le financement sont finalisées entre 2020 et 2022 (documents détaillés disponibles).

PARTIES PRENANTES

Les principaux acteurs/partenaires Clés :

- * La présidence du gouvernement,
- * Le ministère de l'intérieur,
- * Ministère de l'équipement et de l'habitat,
- * Ministère des finances,
- * Agence Nationale pour la Maitrise de l'énergie (ANME),
- * Les collectivités locales...
- * Les municipalités cheffes lieux.

MISE EN ŒUVRE PAR

Ministère des transports et les structures sous tutelle.

CONTACT

Ministère des Transports

A 13 Rue Borjine, Montplaisir, 1073 TUNIS

E fathia.neji@transport.state.tn

W <http://www.transport.tn>

PERIODE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Année de démarrage
2023

Période de mise en œuvre du projet
7 ans

Année de fin
2030